

COMMUNIQUÉ CFTC FINANCES

POINT MINISTÉRIEL CORONAVIRUS DU 3 JUIN

Un point d'information et d'échange sous forme d'audioconférence a eu lieu ce mercredi 3 juin 2020 entre Olivier Dussopt, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Action et des Comptes publics, Mme Barbat-Layani, SG du Ministère, et les fédérations syndicales.

Olivier Dussopt :

Nous sommes rentrés dans une deuxième phase de déconfinement. Les choses se passent globalement bien, malgré quelques hétérogénéités sur le territoire.

Nous allons vers une normalisation de la situation (niveau d'activité allant vers les 100%) même si le télétravail reste privilégié afin de préserver la santé des agents et ne pas engorger les sites et les transports en commun.

Le retour en présentiel dès que possible dans le respect des consignes sanitaires est l'objectif.

Le respect des consignes sanitaires est la règle. Pour les personnes vulnérables, il y a maintien en ASA des agents ne pouvant pas télétravailler. Distribution de masques au-delà des besoins professionnels stricts. Un prestataire privé (société Alixio et Socotec) portera un regard extérieur à cet engagement de sécurité des agents et tirera un bilan de la période.

Dialogue social : le reprendre dans les meilleures conditions possibles. Reprise en présentiel dès que possible.

Voici quelles ont été les principales demandes portées par les fédérations syndicales :

- Maintien d'un maximum de télétravail ;
- Respect de toutes les consignes sanitaires. Ne pas relâcher la vigilance ;
- Le nettoyage approfondi des locaux reste essentiel ;
- Porter une attention particulière aux agents parents d'enfants difficilement scolarisables à cause de l'organisation des écoles. Maintenir le système d'ASA pour garde d'enfants aussi longtemps que nécessaire. La décision devient urgente ;
- Prime exceptionnelle : reconnaître l'engagement de tous les agents de la Fonction Publique. Quelle est l'enveloppe globale pour le Ministère ?
- Ne pas maintenir le dialogue social à distance (audio ou visio) au-delà de la période strictement nécessaire car c'est un mode de dialogue dégradé ;
- Harmoniser sur le territoire le fait que les douaniers soient prioritaires pour la scolarisation de

leurs enfants. D'un rectorat à l'autre les positions ne sont pas homogènes ;

- Congés bonifiés : il y a un revirement (les congés bonifiés sont à nouveau autorisés pour cet été). Tout n'est pas clair pour les agents concernés ;
- Demande d'un GT sur les carrières au niveau Finances. Remise en chantier des taux promus-promouvables. Reconnaître l'implication des agents de la Fonction Publique par une amélioration des carrières et une augmentation du point d'indice.

Les réponses du Secrétaire d'Etat et de la SG du Ministère ont été les suivantes :

Olivier Dussopt :

- Prime : 40 000 agents. Enveloppe prévisionnelle : 20 millions d'euros ;
- Congés bonifiés : selon les territoires, nous sommes dans un entre-deux. Le report d'un an pourrait être autorisé, sans que ceux qui souhaitent partir dès 2020 en soient empêchés ;
- Jour de carence : a été suspendu pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 11 juillet. Si l'état d'urgence est prolongé, la suspension perdurera ;
- Les ASA pour garde d'enfant seront réservées aux agents ayant démontré qu'ils n'ont pas de solution de garde. Pour juillet et août, soutien du gouvernement aux collectivités locales pour assurer le meilleur accueil des enfants ;
- Conjoint ou proche de personne vulnérable : le médecin traitant pourra si nécessaire délivrer des arrêts de travail.

Mme Barbat-Layani :

- Masques : sont disponibles en quantité suffisante pour répondre aux besoins ;
- Nettoyage des locaux : se fait de manière approfondie avec désinfection régulière ;
- Nettoyage des sanitaires : nouveaux protocoles avec horaires de passage et signature des employés nettoyeurs ;
- Climatisation : celles qui restent en vigueur sont celles qui n'utilisent pas d'air recyclé ;
- CNAS : fera le point sur le bilan des associations dans la période de confinement ;
- L'audit Alixio et Socotec permettra de tirer un vrai bilan de la crise et des enseignements à garder.

La CFTC reste à votre disposition n'hésitez pas à nous faire parvenir vos questions.

PRESSE CFTC : CONTACT

Mail : federation.cftcfinances@gmail.com